

***Communiqué de Presse***  
**Philippe Kaltenbach**  
**Sénateur des Hauts-de-Seine**  
**Maire de Clamart**

*Le 3 juin 2013*

**Le Sénat supprime la Métropole Parisienne**

**La Droite et les Communistes préfèrent le statu quo**

**Philippe Kaltenbach, Sénateur des Hauts-de-Seine et Maire de Clamart, qui a déposé plusieurs amendements au volet francilien du projet de loi relatif à l'affirmation des métropoles regrette vivement le rejet des articles portant création de la métropole parisienne.**

Philippe Kaltenbach déclare : *« Il est incompréhensible que nous n'ayons pas pu rassembler une majorité au Sénat pour inscrire la région parisienne dans le processus de métropolisation initié par le Gouvernement. Les sénateurs de droite et communistes se sont opposés au bouclage de la carte intercommunale en petite couronne avec pour conséquence immédiate l'ajournement des débats sur la création de la métropole parisienne.*

Le parlementaire PS ajoute : *« Ils ont choisi le statu quo alors qu'il est pourtant urgent de penser l'avenir de la région capitale à l'échelle métropolitaine et ce, tout particulièrement dans le domaine du logement. L'urgence y est pressante et une réponse réellement adaptée ne peut être trouvée qu'en portant la concertation et l'action à l'échelle de l'unité urbaine de Paris et même au-delà. »*

Le sénateur des Hauts-de-Seine conclut : *« J'avais déposé plusieurs amendements visant à améliorer le projet de loi avec notamment l'abaissement du seuil pour constituer une intercommunalité en petite couronne de 200 000 à 300 000 habitants, l'introduction d'un collège des Maires au sein du futur Conseil de la Métropole ou encore la possibilité pour une intercommunalité frontalière de la Métropole parisienne de s'y associer. Ce vote de blocage va empêcher le Sénat, représentant des collectivités locales, d'apporter son expertise et sa contribution à la création d'une métropole en Ile de France. Il est indispensable qu'en seconde lecture la Haute Assemblée sache accompagner le fait métropolitain à Paris qui s'inscrit dans le cours de l'histoire. »*

Contact presse : Pierre Mareau (06.46.35.15.91 / 01.42.34.27.84)

